



## DÉCISION

N° : 2024-70

Exécutoire le : 27 MARS 2024

Publiée le : 28 MARS 2024

Visée le : 26 MARS 2024

Notifiée le : 27 MARS 2024

### MARCHES PUBLICS

#### **Accord cadre n°200091 - Accord-cadre multi-attributaires relatif à la réalisation d'éléments de maîtrise d'œuvre et d'études – Marché subséquent 2009/25 Attribution**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020 et du 23 mars 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,
- Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

### DÉCIDE :

#### **ARTICLE 1 : ATTRIBUTION**

D'attribuer le marché subséquent n°2009/25 relatif à la création d'une Voie douce entre le Giratoire de Chaudieu et le Stade – RD 991

Le montant du marché 20 479,20 € H.T

Le titulaire retenu pour ce marché est le groupement Baron Ingénierie (mandataire) et Hydrétudes situé Actipole 4, 242, rue Maurice Herzog, 73420 Viviers-du-Lac.

#### **ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS**

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur.
- L'entreprise Baron Ingénierie

Cette décision sera notifiée dès sa signature et sera exécutoire, dès sa signature et son dépôt en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois notifiée, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant la notification, par lettre adressée à Grand Lac ; le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant la notification, par introduction d'une instance auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le

Le 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement par Yves MERCIER  
le 25/03/2024 11:40:56



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2024-70 : Marché 20.09.25 relatif à la création d'une Voie Douce entre le giratoire de Chaudieu et le stade - RD 991\_Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 26/03/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 26/03/2024

---

**Numéro de l'acte :** dec643 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20240325-dec643-CC

---

**Date de décision :** 25/03/2024

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Contrats conventions et avenants

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

